

**SERVICE DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL**

2, rue des Moulins
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 53 10
f +41 32 420 53 11
secr.sdt@jura.ch

Perspectives démographiques et de l'emploi - Etat des lieux et analyse des différentes sources

Service du développement territorial

Delémont, Août 2015

Impressum

Perspectives démographiques et de l'emploi – Etat des lieux et analyse des différentes sources

Editeur :

Service du Développement Territorial (SDT)

Rue des Moulins 2

CH – 2800 Delémont

Tel : +41 32 420 53 10

Fax : +41 32 420 53 11

secr.sdt@jura.ch

www.jura.ch/sdt

Réalisation :

Anthony Morin

Alain Beuret

Graphiques et illustrations : © SDT, 2015

La reproduction des textes, graphiques et illustrations est autorisée en moyennant la mention de la source.

TABLE DES MATIERES

1. Rappel du contexte législatif.....	1
2. Les perspectives démographiques de l'OFS.....	2
3. Un manque de perspectives démographiques régionalisées	3
4. Etude EPFL/CEAT pour l'élaboration de perspectives démographiques régionalisées.....	4
5. Scénarii cantonaux	6
5.1. Analyse démographique.....	6
5.2. Perspectives démographiques	8
5.3. Analyse de l'emploi	10
5.4. Perspectives d'emplois.....	11
6. Conclusion.....	12

1. Rappel du contexte législatif

L'entrée en vigueur, au 1^{er} mai 2014, de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), de son ordonnance d'application (OAT) et des directives techniques sur les zones à bâtir (DZB) qui en découlent, a renforcé l'influence des perspectives démographiques et d'emplois pour le dimensionnement de la zone à bâtir.

L'estimation chiffrée de la population et du nombre d'emplois prévue pour les quinze prochaines années est désormais ancrée dans la loi, notamment à l'article 15, alinéa 1 de la LAT qui indique que « les zones à bâtir sont définies de telle manière qu'elles répondent aux besoins pour les quinze années suivantes ». L'évolution attendue de la population et des emplois doit être inscrite dans la planification directrice cantonale. Le complément au guide de la planification directrice exige que la stratégie cantonale de développement territorial indique l'évolution attendue de la population et d'emplois dans le canton. De plus, l'article 5a, alinéa 1 de l'OAT précise que « le canton indique dans son plan directeur quelle évolution de la population résidente et des emplois il prend en considération pour déterminer ses besoins en zones à bâtir ».

Désormais, le lien entre perspectives démographiques et dimensionnement des zones à bâtir est très fort. L'OAT (article 5a) et le complément au guide de la planification directrice indiquent que le choix des perspectives démographiques s'appuie sur le scénario moyen établi par l'office fédéral de la statistique (OFS). Cependant, si l'évolution supposée de la croissance est supérieure à celle du scénario moyen, voire supérieure au scénario haut de l'OFS, il est possible de prendre en considération un scénario plus ambitieux si le développement réel l'a confirmé. Dans cette situation, les DZB précisent que si le canton estime un nombre d'habitants et/ou d'emplois supérieur à celui prévu par le scénario haut de l'OFS, il peut intégrer au plan directeur un scénario cantonal ad hoc.

Le scénario de croissance des emplois est également défini par le canton (DZB). En principe, lui non plus ne doit pas dépasser le scénario haut de l'OFS pour ce qui est de la croissance démographique. Exceptionnellement, il peut être supérieur si le canton démontre que cela est plausible parce que, au cours des dernières années, les chiffres de l'emploi ont toujours augmenté plus rapidement que ceux de la population mais également que cette croissance était supérieure au scénario démographique haut de l'OFS.

Le choix du scénario démographique revêt une importance particulière car c'est un facteur entrant dans le calcul du taux cantonal d'utilisation. Ce dernier, issu d'une méthode de calcul élaborée par l'ARE en collaboration avec les cantons (DZB), permet d'estimer si un canton est sur- ou sous-dimensionné. Etant un des seuls curseurs, avec le nombre de périodes de planification, sur lequel le canton peut agir dans le calcul du taux cantonal d'utilisation, il est nécessaire de prendre en considération un scénario cohérent avec le développement réel et prévu.

Le canton du Jura a analysé les différentes sources de données disponibles. Ces dernières ne prennent pas en considération le dynamisme actuel de la croissance démographique jurassienne. En effet, elles se basent sur la tendance des années 2000. Or, depuis 2010, le canton du Jura connaît une augmentation significative de sa population. Pour ce faire, le canton du Jura a établi deux scénarii d'évolution démographique : un moyen (tendance des dix dernières années) et un haut (tendance démographique des cinq dernières années).

2. Les perspectives démographiques de l'OFS

En 2011, l'OFS a publié trois scénarii (bas, moyen et haut) de l'évolution de la population des cantons de 2010 à 2035. Comme cité plus haut, ce sont sur ces scénarii, notamment le moyen et le haut, que les cantons doivent s'appuyer pour intégrer dans leur planification directrice l'évolution de la population et des emplois attendue à quinze ans.

La révision du plan directeur cantonal (PDC) du canton du Jura ayant débuté en 2015, l'estimation des besoins en termes de population doit s'établir pour l'année 2030. Pour cette dernière, l'OFS, dans ses scénarii 2010-2035, prévoit que le canton du Jura accueillera 72'183 habitants (scénario moyen) ou 77'178 habitants (scénario haut). Au regard de la méthode de réalisation de ces perspectives et des chiffres ci-dessus, plusieurs critiques peuvent apparaître.

Concernant la méthode, l'OFS explique que les perspectives de l'évolution de la population au niveau des cantons sont réalisées sous contrainte de cohérence avec les perspectives fédérales réalisées antérieurement. A défaut d'être des perspectives particulières au canton, en considérant ses spécificités territoriales et sa dynamique propre, les perspectives de l'OFS sont une réponse à la question « comment évoluera la population des cantons si la population de la Suisse évolue de cette manière ? »¹.

La législation mentionne que les cantons doivent s'appuyer sur le scénario moyen dans le choix de ses perspectives démographiques ou peuvent se référer au scénario haut si le développement réel l'a confirmé. A la lumière des chiffres publiés par l'OFS, le canton du Jura ne peut pas prendre en considération le scénario moyen 2010-2035. En effet, la publication des scénarii datant de 2011, elle s'appuie sur l'évolution démographique des années 2000 et logiquement ne tient pas compte de la tendance récente. Or, depuis 2010, le canton du Jura a connu une évolution importante de sa population en comparaison aux décennies précédentes. La conséquence de ce dynamisme récent est que **les prévisions de population en 2030 selon le scénario moyen 2010-2035 (72'183 habitants) sont déjà dépassées par la population résidente effective de 2014 (72'396 habitants)**.

Pour prendre en compte les évolutions démographiques les plus récentes, l'OFS produit chaque année, depuis 2012, une actualisation sur dix ans du scénario moyen. Toutefois, l'OFS précise que cette actualisation du scénario moyen ne remet pas en cause son évolution à long terme. Ces nouveaux chiffres publiés² sont purement indicatifs car ils s'arrêtent en 2024 mais permettent aux cantons de voir comment l'OFS ajuste ses perspectives démographiques avec l'évolution récente. Pour le canton du Jura, **l'actualisation du scénario moyen 2015 (2015 : 72'893 habitants) dépasse les prévisions de population du scénario haut 2010-2035 (2015 : 71'968 habitants)**. L'actualisation du scénario moyen 2015 estime une population de 76'569 habitants en 2024 alors que le scénario haut 2010-2035 ne prévoyait que 75'278 habitants. En extrapolant³ l'actualisation du scénario moyen 2015 (pour les années 2025 à 2030), le canton du Jura aura une population s'élevant à 78'791 habitants en 2030. (Figure 1).

En l'état des perspectives de l'OFS et de l'évolution démographique récente du canton du Jura, le scénario moyen 2010-2035 ne peut être pris en compte pour justifier le dimensionnement des zones à bâtir. Avec l'actualisation, en 2015, du scénario OFS moyen qui dépasse désormais le

¹ OFS (2011), *Les scénarios de l'OFS et les scénarios produits par les cantons*, note OFS, 29.03.2011
http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/03/blank/key_kant/01.parsys.25624.downloadList.33689.DownloadFile.tmp/lesscnariosdelofsetlesscnariosproduitsparlescantons.pdf

² OFS, 28.05.2015

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/01/new/nip_detail.html?gnpID=2015-422

³ Extrapolation linéaire, en tenant compte de la croissance des cinq années précédentes (2025 = extrapolation linéaire de la croissance 2020-2024)

scénario OFS haut 2010-2035, on peut estimer que cette actualisation fait office de scénario référence pour le canton du Jura. Il manque donc un scénario haut qui tiendrait compte des spécificités territoriales du canton et de sa croissance relativement élevée des dernières années.

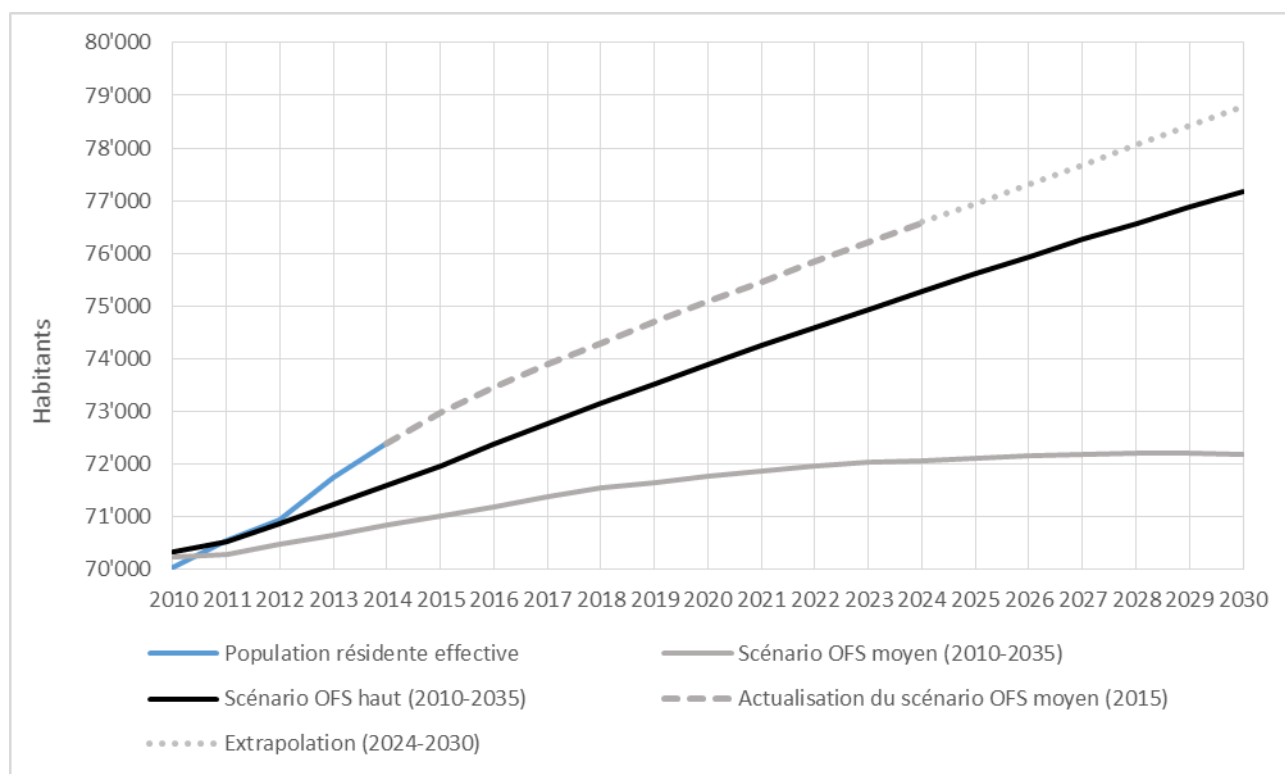


Figure 1 : Comparaison des différentes perspectives de l'OFS, canton du Jura (Sources : OFS/STATPOP, Perspectives OFS)

3. Un manque de perspectives démographiques régionalisées

Certains cantons (Zurich, Vaud, Argovie, Genève,...) produisent régulièrement des scénarii de l'évolution de leur population via leur service de statistique. Ces perspectives démographiques prennent en compte des hypothèses particulières en lien avec le contexte local et les spécificités territoriales. Elles tiennent notamment compte des politiques cantonales d'aménagement du territoire ou d'autres politiques publiques. Elles ne nécessitent pas d'être en cohérence avec les perspectives de l'OFS.

Le canton du Jura, en collaboration avec le canton de Berne, dispose d'un service de la statistique avec la fondation interjurassienne pour la statistique (FISTAT). C'est elle qui exécute notamment les tâches principales en matière de statistique publique, dans une perspective interjurassienne. Contrairement à d'autres services cantonaux de statistique, la FISTAT ne produit pas de perspectives démographiques régionalisées.

Ainsi, le canton du Jura ne dispose pas de ses propres perspectives démographiques, liées au contexte local. Les seules perspectives démographiques disponibles pour le canton du Jura sont celles publiées par l'OFS, dont on a pu voir auparavant qu'elles contenaient certains biais.

4. Etude EPFL/CEAT pour l'élaboration de perspectives démographiques régionalisées

Face aux biais énoncés des perspectives démographiques de l'OFS et au manque de perspectives démographiques régionalisées, le canton du Jura a mandaté, en juin 2014, la communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT) pour établir des perspectives démographiques et d'emplois propres au canton du Jura, en lien avec le contexte local et la tendance récente.

L'objectif du mandat portait sur l'actualisation du rapport « Réflexions sur l'avenir démographique du canton du Jura » de 2010⁴. En effet, l'évolution récente de la population (2010-2014) et des emplois (2008-2011) dans le canton du Jura dépasse largement le scénario démographique moyen (2010-2035) de l'OFS et depuis 2013 également le scénario démographique haut (2010-2035). La croissance de la population et des emplois est également supérieure aux scénarii élaborés par la CEAT en 2010, dans le rapport cité en début de paragraphe. L'actualisation de ce rapport devait mettre en évidence l'évolution récente de la démographie et des emplois (2010-2014), les perspectives futures (actualisation des scénarii CEAT 2010) et l'écart entre l'évolution récente, les perspectives futures et les scénarii de l'OFS.

La CEAT a remis son rapport « Scénarios de l'évolution de la population et de l'emploi du canton du Jura à l'horizon » au canton du Jura en février 2015. Ce rapport comporte quatre parties principales (la situation socio-économique du canton, l'analyse démographique et de l'emploi de la dernière décennie, l'estimation de la population et de l'emploi pour 2030 et des considérations finales).

Ce rapport a l'avantage de présenter l'évolution en termes de population et d'emplois et surtout de les distinguer territorialement sur le canton du Jura. De plus, il présente trois scénarii démographiques et deux scénarii sur l'évolution de l'emploi ayant chacun ses caractéristiques. Les trois scénarii démographiques sont les suivants :

- « Tendance » : il s'appuie sur une idée de continuité (nombre de frontaliers qui augmente, attractivité d'un nombre modeste d'habitants d'autres cantons, l'aire de pendularité de Bâle s'agrandit et profite à l'agglomération de Delémont, l'immigration étrangère reste relativement forte et l'économie industrielle se maintient)
- « Dynamique bâloise et croissance industrielle » : il s'appuie sur une politique d'ouverture sur Bâle et une accessibilité améliorée (forte connexion avec la région Belfort-Montbéliard-Mulhouse-Bâle, amélioration de l'accessibilité et de la mobilité, augmentation de la pendularité et du nombre de frontaliers, maintien de l'attractivité économique et une certaine perte d'attractivité paysagère des communes industrielles)
- « Déclin » : il prévoit des difficultés économiques qui induisent une marginalisation du canton du Jura (difficulté à maintenir la structure industrielle, perte d'attractivité pour les nouveaux investisseurs, vieillissement de la population causé par le départ de la population active, diminution du nombre de frontaliers et distance importante entre le canton et la région bâloise)

Parallèlement, deux scénarii de l'évolution du marché de l'emploi sont présentés : un scénario « immobilisme » et un scénario « dynamique ».

Ces scénarii ont l'ambition de contextualiser l'évolution future de la population et des emplois en lien avec les spécificités du territoire jurassien suivant plusieurs dynamiques. Toutefois, à la lecture du rapport des critiques émergent.

⁴ <http://www.jura.ch/Htdocs/Files/v/17989.pdf/Departements/DEE/SDT/SAM/Etudes-prospectives-/Reflexion-sur-lavenir-demographique-du-Canton-du-Jura.pdf?download=1>

La première et principale critique est la prise en considération de 2010 comme date de référence. Ainsi, les différents scénarii estiment la population à la fin de la période 2010-2020 et de la période 2020-2030 en se basant sur les postulats des scénarii et sur l'évolution démographique entre 2000 et 2010. Or, comme cela été expliqué précédemment, le canton du Jura a connu, entre 2010 et 2014, une croissance importante de sa population. Deux chiffres permettent d'illustrer ce constat. La croissance annuelle moyenne entre 2000 et 2010 était de +0.18% et elle a décollé à +0.84% entre 2010 et 2014.

En prenant en considération 2010 comme date de référence, au lieu de 2014, la lecture et l'analyse des trois scénarii sont différentes. En effet, en plaçant le curseur en 2014 (soit 72'400 habitants), le scénario « déclin » s'apparente plus à un scénario de forte régression car le canton perdrait 4'000 habitants en 16 ans (soit une décroissance annuelle moyenne de 0.35%). Si ce scénario a pour but de montrer les effets de difficultés économiques marginalisant le canton du Jura, il semble toutefois irréaliste et n'a pas lieu d'être dans ce rapport.

Quant aux deux autres scénarii, la même interprétation peut être faite en considérant 2014 comme date de référence. Le scénario « tendance » apparaît plus comme une stabilisation de la croissance démographique et le qualitatif « tendance » semble correspondre au scénario « dynamique bâloise » en rapport à la récente croissance démographique. On constate également que le scénario « dynamique bâloise » est sensiblement identique au scénario haut (2010-2035) de l'OFS. Il manque alors un scénario ambitieux pour le canton du Jura qui refléterait la croissance démographique des cinq dernières années.

La partie qui traite des emplois et de son évolution comporte de grandes confusions, notamment entre EPT et emplois. Pour rappel, les emplois correspondent à des places de travail tandis que les EPT à des équivalents plein temps. En effet, les deux scénarii s'appuient sur le chiffre de 34'100 emplois en 2010 (recensement de la population). Or, la récente statistique des entreprises présente, en 2011, 40'400 emplois et 32'100 EPT. Ainsi, les emplois estimés dans les deux scénarii ne sont pas crédibles car ils prévoient 34'200 emplois (scénario « immobilisme ») et 38'700 emplois (scénario « dynamique »), alors que depuis 2008 les emplois sont supérieurs à 40'000 dans le canton du Jura. Il existe une confusion évidente entre emplois et EPT.

5. Scénarii cantonaux

5.1. Analyse démographique

Face aux différents constats énoncés ci-dessus, le canton du Jura a décidé de réfléchir à la réalisation de ses propres perspectives démographiques au regard de la tendance récente (notamment des cinq dernières années). En effet, ces dernières années le canton du Jura a connu une dynamique forte, en termes de croissance démographique, comparée aux décennies précédentes.

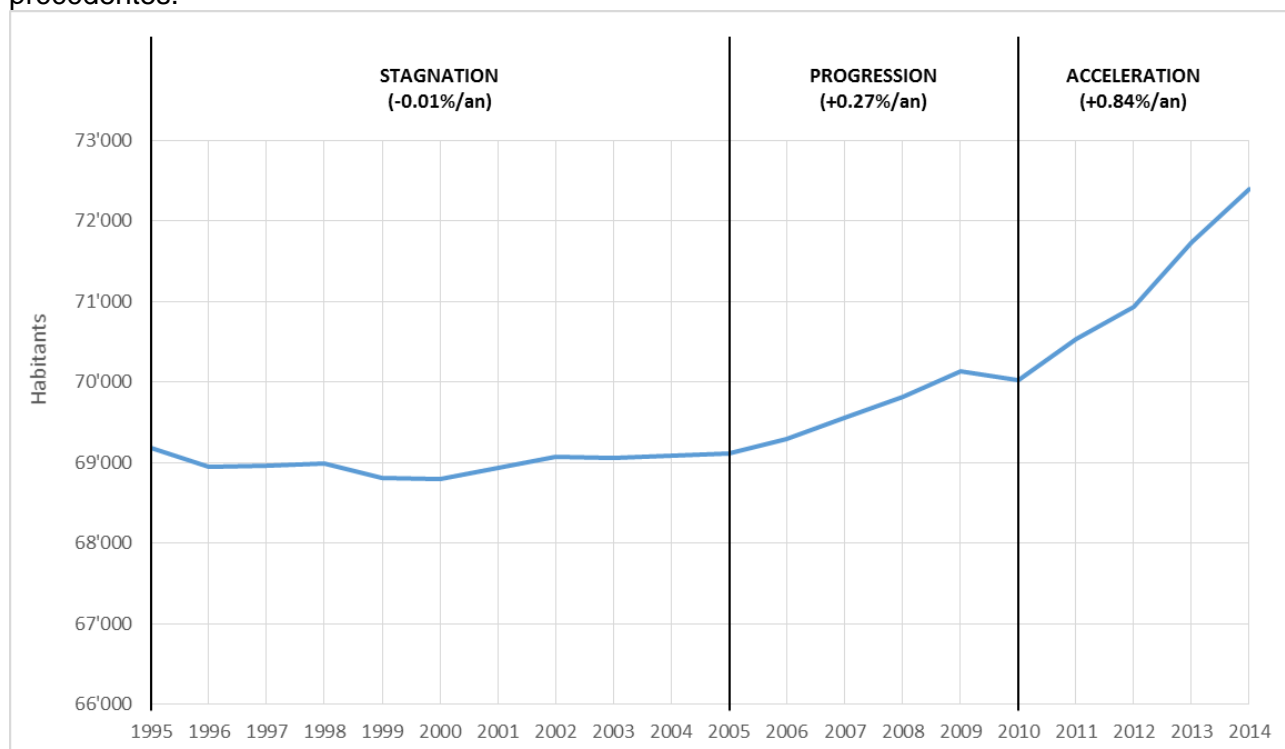


Figure 2 : Evolution de la population résidente du canton du Jura, 1995-2014 (sources : OFS/ESPOP, OFS/PETRA jusqu'en 2010. OFS/STATPOP à partir de 2011)

Le graphique précédent (Figure 2) expose clairement l'accélération de la croissance démographique dans le canton du Jura. On constate qu'entre 1995 et 2005, la population jurassienne a été stable (-0.01%/an en moyenne), puis a connu une hausse significative entre 2005 et 2010 (+0.27%/an en moyenne) pour connaître une accélération importante ces quatre dernières années (+0.84%/an en moyenne).

Le moteur essentiel de la croissance démographique jurassienne est un solde migratoire de plus en plus favorable au canton.

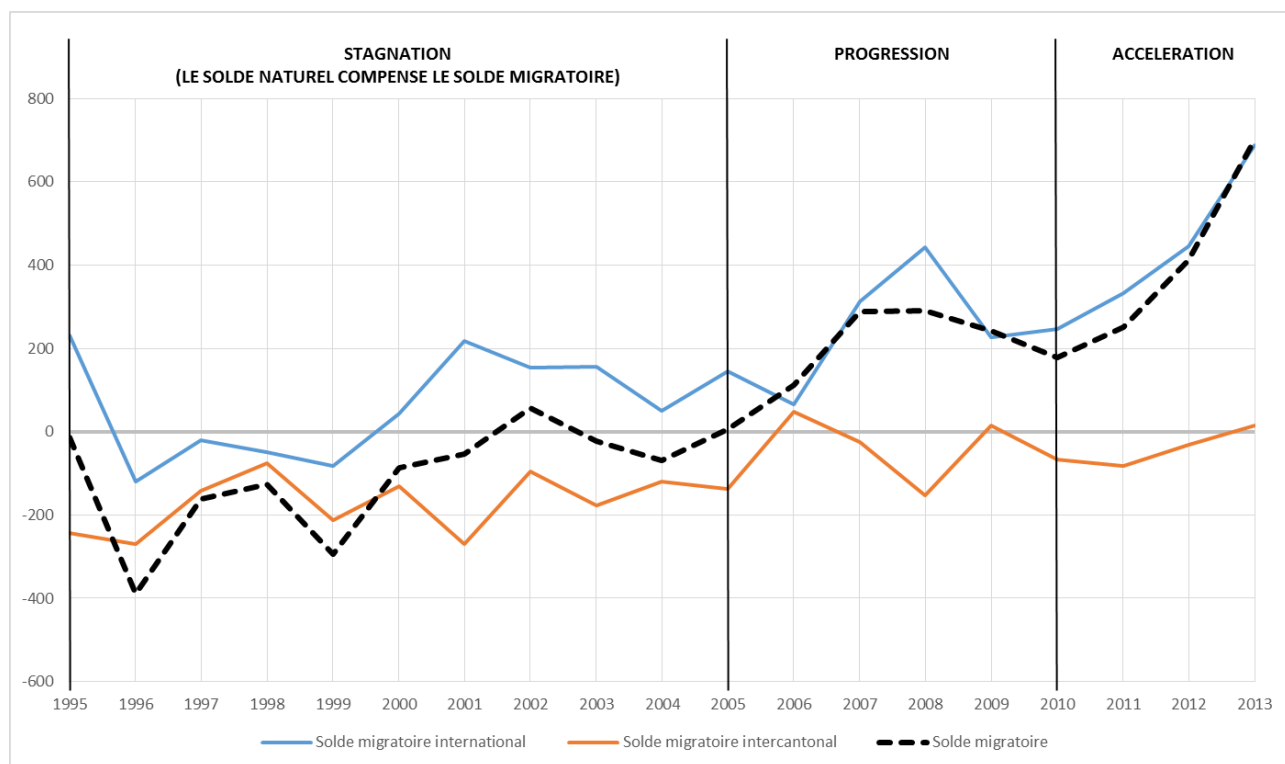


Figure 3 : Mouvement migratoire, canton du Jura, 1995-2013 (sources : OFS/ESPOP, OFS/PETRA jusqu'en 2010. OFS/STATPOP à partir de 2011)

La Figure 3 permet de montrer l'impact favorable du solde migratoire et plus particulièrement des migrations internationales. Ces dernières connaissent, depuis 2006, une évolution positive importante. Le rôle des migrations intercantionales est également à prendre en compte pour expliquer la hausse de la population jurassienne. En effet, ces dernières années, le solde migratoire intercantonal, qui était clairement négatif jusqu'en 2005, a tendance à se rapprocher de zéro depuis lors.

Cette stabilisation du solde migratoire intercantonal est le fait d'une hausse significative des immigrants intercantonaux entre 2009 et 2013. On peut ajouter que près de deux tiers des personnes originaires d'autres cantons venant s'établir sur le territoire jurassien ont entre 25 et 64 ans.

La hausse du solde migratoire international est la conséquence d'une légère diminution des départs vers l'étranger mais principalement de l'arrivée plus en plus importante sur le territoire jurassien de personnes d'autres pays. Entre 2011 et 2013⁵, huit personnes sur dix venant de l'étranger étaient en âge d'exercer une activité (15-64 ans). Ces immigrants internationaux étaient essentiellement Suisses (19%), Portugais (18%), Français (17%), Espagnols (12%) ou Italiens (5%). Les autres nationalités représentaient 29%.

Le canton du Jura connaît une attractivité certaine ces dernières années, caractérisée par l'arrivée de plus en plus importante de nouveaux habitants venant de l'étranger mais également des autres cantons suisses. Une grande majorité de ces nouveaux habitants a entre 25 et 64 ans. Ce constat est à mettre en relation avec la hausse importante du nombre d'équivalents plein temps (EPT) entre 2005 et 2013, passant de 29'900 à 33'214 EPT⁶ (+11% en 8 ans). L'offre de place de travail en plein développement est un facteur d'attractivité essentiel pour le territoire jurassien. En effet,

⁵ Source : OFS/STATPOP

⁶ Source : OFS/STATENT

les nouveaux habitants du canton en provenance de l'extérieur sont pour la grande majorité des actifs occupés potentiels (âgés de 15 à 64 ans).

Les microrégions du canton du Jura connaissent une évolution démographique bien différente (Figure 4). Certaines microrégions (Le Noirmont, Delémont) ont vu leur population fortement augmenter durant la dernière décennie tandis que d'autres (Basse Allaine, Clos du Doubs, Vendline-Coeuvatte) ont connu une forte décroissance. De manière générale, on constate une accélération de la croissance démographique durant ces cinq dernières années par rapport au début de la décennie écoulée.

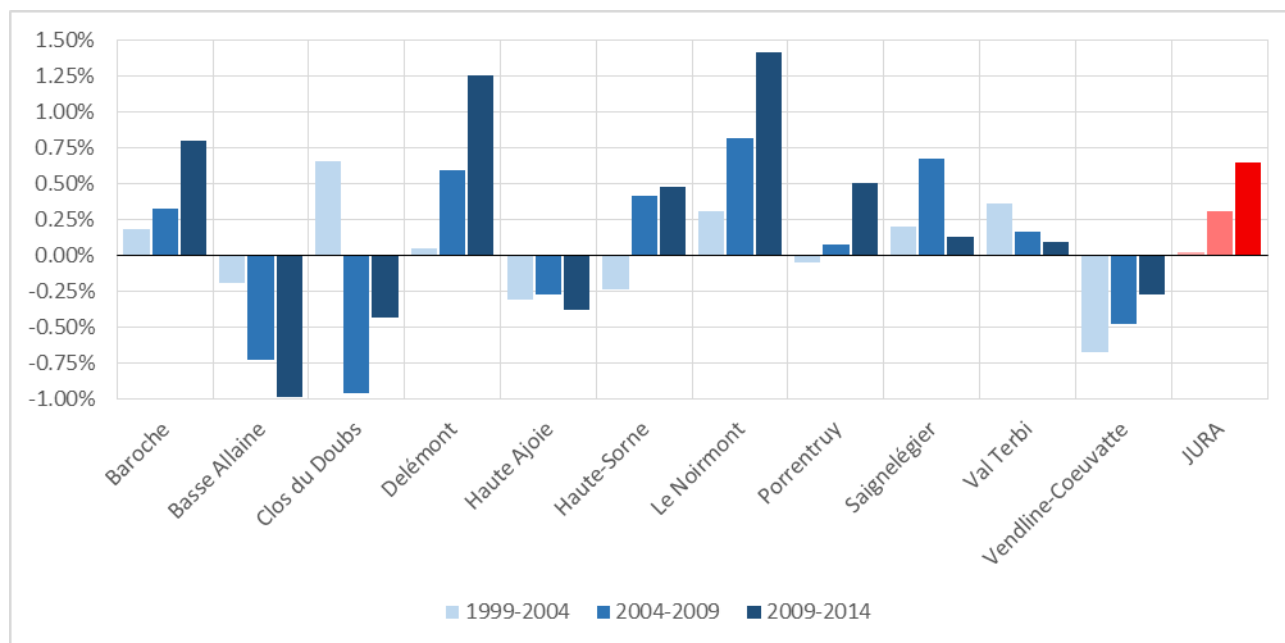


Figure 4 : Croissance annuelle moyenne de la population résidente par microrégions (sources : OFS/ESPOP, OFS/PETRA jusqu'en 2010. OFS/STATPOP à partir de 2011)

5.2. Perspectives démographiques

Estimer la population pour les quinze prochaines années est un exercice difficile. Pour cela, le canton du Jura a fait le choix, à l'image des perspectives démographique de l'OFS, de réaliser deux scénarii (Figure 5). Un scénario qui refléterait la tendance démographique de la dernière décennie et un scénario qui tiendrait compte de l'accélération de la croissance démographique de ces cinq dernières années.

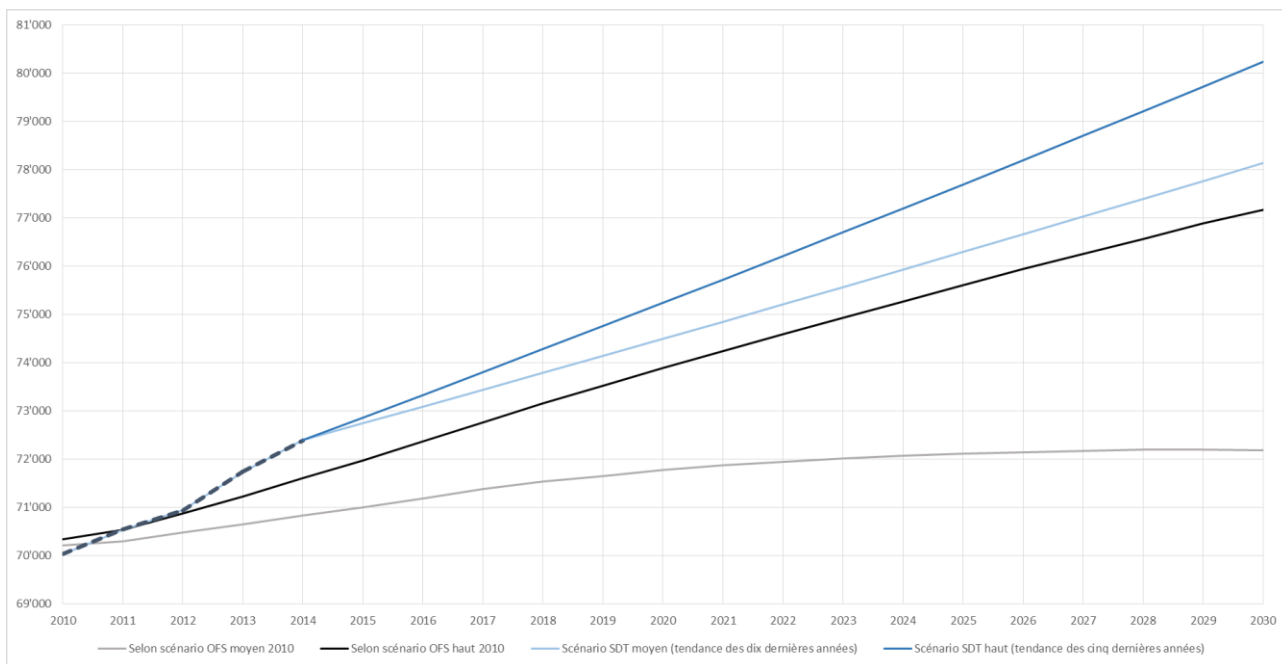


Figure 5 : Projections démographiques, canton du Jura, 2010-2030

En appliquant cette méthode, la population jurassienne attendrait 78'200 habitants selon le scénario « tendance des dix dernières années » et 80'300 habitants selon le scénario « tendance des cinq dernières années ». Le canton du Jura gagnerait entre 5'800 (+7.9%) et 7'800 (+10.8%) habitants d'ici 2030.

Cette croissance démographique ne se répartira pas de manière uniforme sur l'ensemble du canton. Comme on a pu le voir auparavant (Figure 4), des disparités importantes en termes de croissance démographique existent entre les régions. Les espaces urbains, centraux, disposant d'une très bonne accessibilité et offrant un nombre d'emplois élevé, à l'image de l'agglomération de Delémont, du triangle Saignelégier-Le Noirmont-Les Breuleux aux Franches-Montagnes ou de Porrentruy et sa couronne, connaîtront une croissance relativement importante ces prochaines années aux dépens des régions plus périphériques et rurales (Basse-Allaine, Haute-Ajoie, Clos du Doubs et Vendline-Coeuvatte) qui pourraient voir leur population encore diminuer.

5.3. Analyse de l'emploi

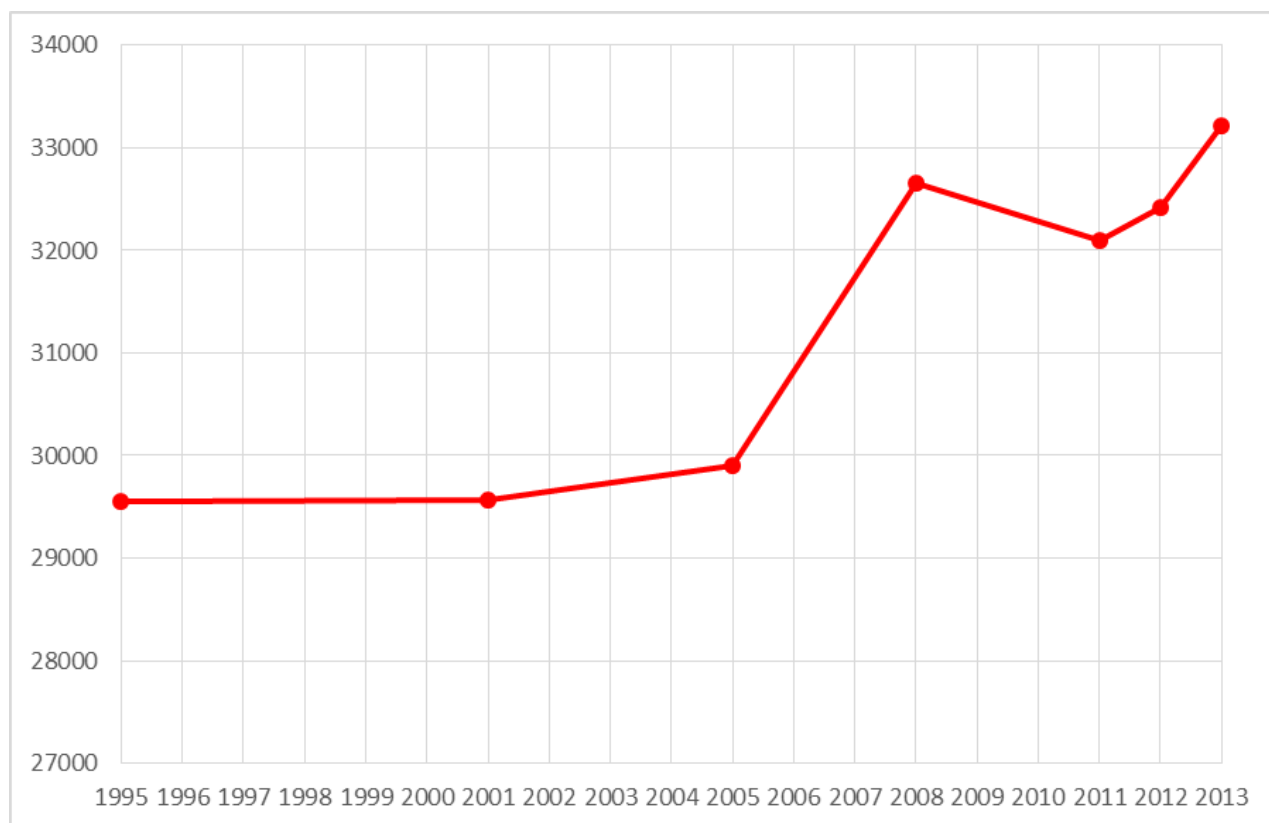


Figure 6 : Evolution du nombre d'EPT, canton du Jura, 1995-2013 (Sources : OFS/RE : 1995-2001, OFS/STATENT : 2005-2013 (2013 : données provisoires))

Durant cette dernière décennie, l'emploi a fortement augmenté dans le canton du Jura (Figure 6). Comme dit précédemment, entre 2005 et 2013, le nombre d'EPT a crû de 11%, quand la population augmentait de 3.8% sur la même période (Figure 7). Cette hausse de l'emploi est due à un bond du nombre d'EPT entre 2005 et 2008. Durant cette période, la croissance annuelle moyenne des EPT était de 3.1%. La situation économique favorable de la Suisse en comparaison à celle de ses voisins, notamment la France, peut expliquer la forte progression d'EPT sur le territoire jurassien entre 2005 et 2008. Durant cette période, le nombre de frontaliers⁷ travaillant dans le canton du Jura a augmenté de 1'832 unités, soit une croissance de 46%. Plus de la moitié des nouveaux emplois créés entre 2005 et 2008 étaient occupés par des frontaliers.

⁷ Source : OFS/STAF

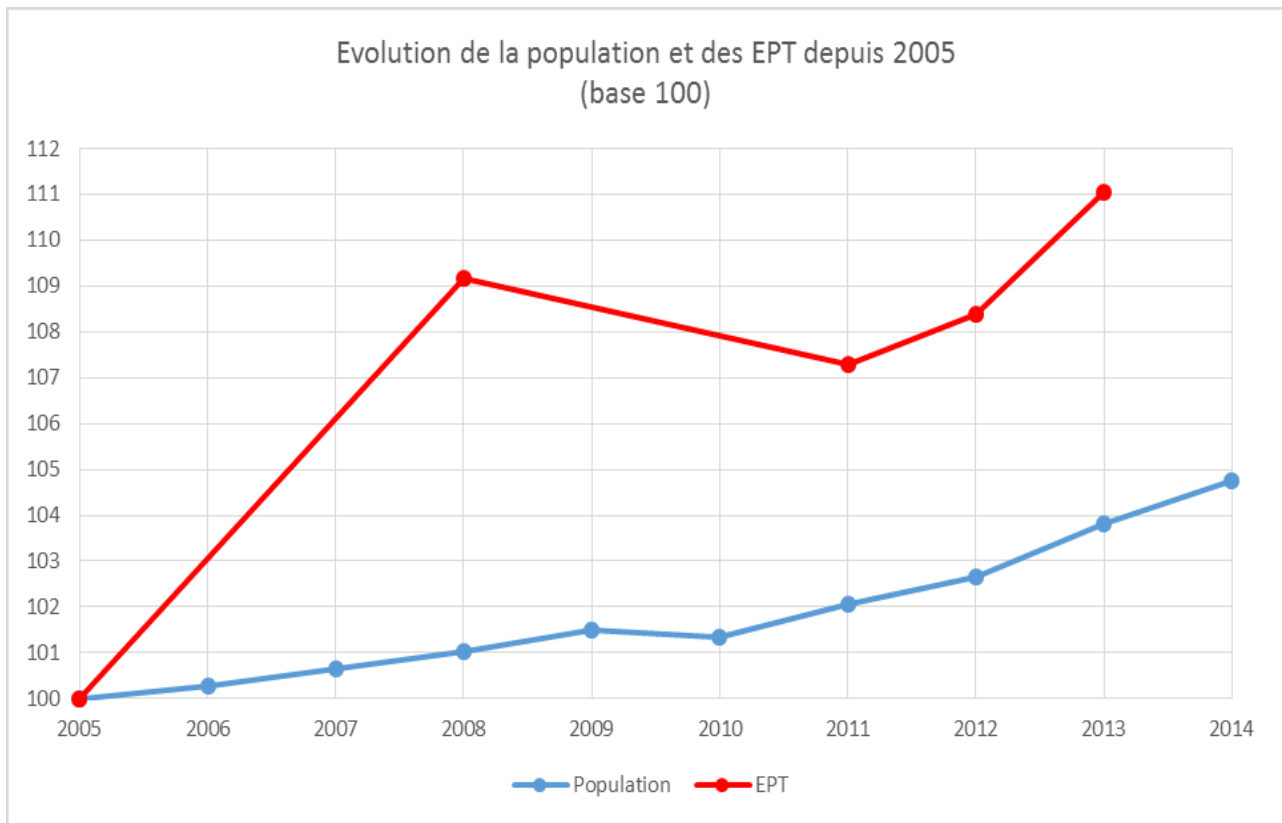


Figure 7 : Evolution de la population et des EPT, canton du Jura, année de référence 2005 (sources : OFS/ESPOP, OFS/PETRA jusqu'en 2010. OFS/STATPOP à partir de 2011. OFS/STATENT)

Les EPT ayant eu une croissance plus importante que la population entre 2005 et 2013, le ratio EPT/habitant a augmenté entre ces deux années. Il est passé de 0.43 EPT/habitant en 2005 à 0.46 EPT/habitant en 2013.

5.4. Perspectives d'emplois

La croissance de l'emploi étant fortement liée au contexte économique interne et externe au territoire (vitalité de la filière horlogère, crise économique en Europe, question du taux plancher,...) mais également au contexte politique (différentes votations), l'estimation du nombre d'emplois à quinze ans dispose d'une marge d'erreur relativement considérable. En postulant que le ratio EPT/habitant restera le même en 2030, le nombre d'EPT s'élèvera à 36'000 selon le scénario démographique moyen du Jura et à 37'000 selon le scénario démographique haut du Jura.

6. Conclusion

Depuis une dizaine d'années, le canton du Jura connaît une croissance démographique singulière au regard des décennies précédentes. Entre 1995 et 2005, la population jurassienne n'a pratiquement pas évolué. A partir de 2005, la tendance change, avec une progression entre 2005 et 2010 puis une accélération de la croissance démographique à partir de 2010.

De nouvelles voies de communication performantes (ouverture de l'A16), l'entrée de la Suisse dans l'espace Schengen et la proximité de pôles urbains disposant d'infrastructures de transports importantes (l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse et la gare TGV de Belfort-Montbéliard) ont considérablement accru l'accessibilité interne et externe du canton et par conséquent son attractivité.

Cette nouvelle attractivité se traduit par une hausse remarquable du nombre d'EPT à partir de 2005 et plus particulièrement avec un bond entre 2005 et 2008. Durant ces trois années, le nombre d'EPT sur le territoire jurassien a augmenté de 29'907 à 32'652, soit une croissance annuelle moyenne de 3.1%. La forte hausse du nombre d'EPT est à l'origine de la croissance démographique élevée qu'a connue le canton ces dernières années et qui, a priori, devrait continuer dans les années futures du fait d'un solde migratoire de plus en plus élevé.

L'augmentation rapide du nombre d'habitants n'a pas été anticipée par les scénarii de l'OFS de 2010. Comme il a été dit précédemment, en 2014, la population du canton dépassait déjà les prévisions du scénario moyen à l'horizon 2030 et était supérieure aux prévisions du scénario haut pour 2014. En mai 2015, l'OFS publie une actualisation de son scénario moyen. Celui-ci prend en considération la tendance récente et donc l'accélération démographique qu'a connue le canton du Jura. Cette **actualisation du scénario moyen de l'OFS** fait donc office de scénario de référence pour le canton du Jura. **Il prévoit en 2024 une population de 76'569 habitants et en 2030 (extrapolation) une population de 78'791 habitants pour le canton du Jura.**

Le canton a réalisé deux scénarii qui traduisent son dynamisme démographique récent, un **scénario moyen** qui est légèrement inférieur aux prévisions du scénario moyen de l'OFS actualisé en 2015 (**78'100 habitants en 2030**) et un **scénario haut** qui tient compte de la tendance démographique de ces cinq dernières années (**80'200 habitants en 2030**). L'estimation de ces deux scénarii permet au canton du Jura de se **fixer l'objectif d'accueillir 80'000 habitants en 2030.**

La révision du Plan Directeur Cantonal du Jura a notamment pour objectif de répartir spatialement ces **7'500 nouveaux habitants** qui devraient s'établir sur le territoire jurassien.